

Au fil de la Seine

LE JOURNAL DE « LA SEINE EN PARTAGE »

N° 69 / 2017

L'ASSOCIATION DES COMMUNES RIVERAINES DE LA SEINE ET DE SES AFFLUENTS



Grand colloque de La Seine en partage *et ses Affluents*

mardi 28 novembre 2017
de 9 heures à 17 heures

INONDATIONS

les leçons à tirer de la crue de 2016



<http://www.seineenpartage.fr/francais/journal-au-fil-de-la-seine/>

PRÉSIDENT FONDATEUR

M. Yves Jégo, député de Seine-et-Marne

LE BUREAU

Président : **M. Arnaud Richard**, conseiller régional d'Ile-de-France (78)

Vice-présidents

M. Philippe Gestain, maire de Méricourt (78)
et président de l'association des maires ruraux de France (78)

M. Jacques J.P. Martin, maire de Nogent-sur-Marne
et président du Territoire ParisEstMarneBois (94)

Secrétaire générale

Mme Anne-Marie Ashbrook, en qualité de représentante de l'association de Protection des Usagers et Riverains des eaux navigables du Vauvray (27)

Secrétaire général adjoint

M. Alain Mazagol, adjoint au maire représentant de la mairie d'Andrésy (78)

Trésorier

M. Rodolphe Soucayet, en qualité de représentant de la mairie Port-Marty (78)

Trésorière adjointe

Mme France Bernichi, adjointe au maire représentante de la mairie d'Alfortville (94)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres du Bureau cités ci-dessus auxquels s'ajoutent

M. Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat, maire honoraire de Vernon (27)

M. Michel Carrière, adjoint au maire représentant de la mairie des Mureaux (78)

M. Hugues Fadin, maire représentant de la mairie de Nogent-sur-Seine (10)

M. Michel Valache, directeur général de société

Déléguée générale

Pascale DUGAT

La Seine en Partage
et ses Affluents

4, rue du Pont Louis-Philippe 75004 Paris
Tél. 01 42 78 36 60 - www.seineenpartage.fr

Association loi de 1901 - Déclaration en sous préfecture de Provins (77) - N° 0773003154
Parution au journal officiel n° 7294 du 7 juillet 2001
Siret 411 126 703 000 12 - code APE 913 E

Au fil de la Seine

Directrice de la publication et rédactrice en chef : Pascale Dugat

Maquette : Tom Joseph - Les Vans

Rédaction : V. Brancotte,

Imprimeur : version web

Abonnement 4 numéros 15 € / an

Editions Seine en partage. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement sur quelques supports que ce soit le présent ouvrage (art L.122-4 et L.122-5 du code de la propriété intellectuelle) sans autorisation de l'éditeur.



Un Bénéficiaire participatif à l'Agence Nationale pour l'Environnement et la Transition Ecologique
Sont régis par les articles L.122-4 et L.122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle.

**Pour défendre la Seine
et nos cours d'eau,
pour défendre votre com-
mune, pour préparer
ensemble l'avenir**

**REJOINGEZ
LA SEINE EN PARTAGE
et ses Affluents**

**L'association qui
regroupe les communes
riveraines de la Seine
et de ses affluents**

Nous sommes des centaines de communes riveraines de la Seine et de ses affluents. Nos problèmes sont les mêmes (lutte contre les inondations et la pollution, PPRI, aménagement de nos berges, développement du transport et du tourisme fluvial, etc.). Ensemble, nous pourrions nous faire entendre et faire respecter nos réalités, nos besoins, nos choix.



Téléchargez sur le site internet de l'association le document PDF
<http://www.seineenpartage.fr/francais/formulaire-d-adhesion/>

Dans ce 69^{ème} numéro...

Ce 69^{ème} numéro de notre journal est un peu particulier. Il s'agit, en fait, pour l'essentiel, d'un véritable prologue à notre grand colloque d'automne qui se tiendra le 28 novembre prochain dans les locaux de la région Ile-de-France et qui aura pour thème : « *Inondations : les leçons à tirer de la crue de 2016* ».

Depuis plus d'un an maintenant, tous les élus des communes qui ont été victimes de ces inondations, tous les utilisateurs du fluvial, tous les chefs d'entreprises riveraines, tous les responsables des organismes officiels en charge de nos cours d'eau, tous les experts en urbanisme ou en hydrologie se demandent encore ce qui a bien pu se passer fin mai et tout au cours du mois de juin de l'année dernière quand la Seine et ses affluents sont soudain sortis de leur lit et ont envahi -c'est-à-dire dévasté- un grand nombre de communes riveraines.

Certes, tous les riverains de la Seine et de ses affluents sont, comme tous les riverains de tous les cours d'eau du monde, habitués au « *risque inondation* » et vivent dans l'angoisse de la fameuse « *crue centennale* » qu'on leur annonce très régulièrement. Mais tout en sachant qu'il n'y a pas grand-chose à faire contre « *la colère des flots* », ils se sont tous « *préparés au pire* » en respectant certaines dispositions réglementaires, en imaginant des « *lignes de défense* », en organisant des plans d'évacuation, des secours d'urgence.

Et il faut bien reconnaître que, depuis des décennies, en fait depuis la fameuse crue de 1910, toujours présente dans la mémoire collective des riverains, bien des choses se sont améliorées, grâce notamment aux grands lacs d'expansion des eaux, aux innombrables travaux de terrassement et de consolidation des berges, grâce aussi à de nombreux textes (parfois difficiles à respecter) qui limitent les prises de risque.

Bref, si, évidemment, personne ne pouvait se vanter d'avoir éliminé le risque inondation, il était indiscutable aux yeux de tous que nous savions désormais prévoir les montées des eaux et -relativement- les canaliser afin de réduire au mieux les dégâts.

Or, cette crue de mai/juin 2016 a été, selon les termes mêmes des spécialistes « *inattendue et inédite* ». Ce qui veut dire que les systèmes d'alerte n'ont pas pu fonctionner correctement et que les services de secours ont été pris de court.

Il nous faut donc aujourd'hui et au plus tôt, réfléchir, tous ensemble, confronter nos expériences et imaginer de nouvelles solutions pour faire face à un danger qui a pris, lui-même, de nouvelles formes. C'est ce que nous allons faire au cours de cette journée de colloque.

Dans les pages suivantes, vous trouverez de premiers témoignages d'élus dont les communes ont été particulièrement touchées (Montargis, Saint-Mammès, Villeneuve-sur-Yonne, Le Mesnil-le-Roi) ainsi qu'une interview passionnante d'un des meilleurs spécialistes des inondations, Marc Mortureux, le directeur général de la Prévention des risques au ministère de la Transition écologique et solidaire.

Autant de documents à lire avant de nous retrouver le 28 novembre prochain.

Arnaud RICHARD
Président de *La Seine en Partage*



INONDATIONS: CETTE FOIS, IL VA FALLOIR TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ



Le grand colloque d'automne de « *La Seine en Partage* » aura lieu le mardi 28 novembre, de 9 heures à 17 heures, dans les locaux de la Région Ile-de-France (boulevard des Invalides, 75007 Paris) et aura pour thème : « *Inondations : les leçons à tirer de la crue de 2016* ».

Certains s'étonneront, peut-être, que nous abordions une nouvelle fois ce sujet dont nous avons déjà débattu lors de précédents colloques.

Mais, d'abord, les inondations sont, évidemment, la toute première des préoccupations de tous les riverains et chacun sait parfaitement que, quels que soient les aménagements auxquels on a pu procéder depuis plus d'un siècle, quelles que soient les dispositions réglementaires qu'on a pu adopter, rien ni personne ne pourra jamais réellement s'opposer à une montée des eaux.

Même s'ils évitent d'en parler trop souvent (ce en quoi ils ont, sans doute, tort) tous les riverains vivent dans l'angoisse de la prochaine fameuse « *crue centennale* » qu'on leur annonce chaque année depuis des lustres et les riverains de la Seine et de ses affluents savent parfaitement que cette crue « *inévitabile* » sera bien pire que celle de 1910 tout simplement parce que personne n'a su, pu ou voulu tirer les leçons de 1910 et qu'au cours de ces décennies on a construit, urbanisé, industrialisé à tours de bras des zones qui avaient été envahies par les eaux en 1910, qui n'étaient alors que des pâturages sans grande valeur mais qui sont devenues aujourd'hui des agglomérations

et des banlieues surpeuplées, avec leurs tours, leurs barres, leurs usines souvent ultra modernes et leurs laboratoires parfois sophistiqués.

Si l'on peut parfois reprocher à l'homme d'avoir, avec sa soif de « *progrès* » (les guillemets s'imposant ici pour le mot progrès), chamboulé l'équilibre précieux et fragile de la nature, personne ne fera le procès de ceux qui ont accepté de prendre (pour les autres) des risques en édifiant des quartiers entiers dans des zones inondables. Il fallait bien accueillir tous ceux qui étaient attirés par les lumières de la ville et assumer l'évolution d'une société rurale qui devenait urbaine. Pour ne prendre que l'exemple de l'Ile-de-France, il serait vain de faire le décompte des communes qui, au cours du XX^{ème} siècle, se sont agrandies ou même édifiées dans des zones qui avaient été submergées en 1910. Tout comme, d'ailleurs, il serait inutile de remarquer qu'à Paris même, et encore ces toutes dernières années, on a construit, en bordure de Seine et donc en zone inondable, la Très Grande Bibliothèque-François Mitterrand, le Musée des Arts Premiers-Jacques Chirac, l'hôpital européen Georges Pompidou, sans parler du Musée d'Orsay, de la cathédrale russe, de la Maison de la Radio ou du siège de la télévision.

A Paris, comme dans la plupart des grandes villes du monde entier, l'Histoire exige, depuis des

siècles, que les plus belles réalisations se reflètent dans le fleuve-roi qui est à l'origine de tout. Mais si, depuis l'Arche de Noé biblique, les inondations font partie des « *plaies* » que la nature inflige aux hommes comme pour les punir de leurs audaces, on s'aperçoit, en ce début de 3^{ème} millénaire, que les « *châtiments* » s'aggravent et deviennent de plus en plus impitoyables.

Rien ne va plus

Les historiens sont unanimes pour reconnaître que jamais « *autant qu'on s'en souviendra* », les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les cyclones, les typhons, les tsunamis, les incendies gigantesques n'ont été aussi fréquents et aussi dévastateurs que depuis quelques années.

Les scientifiques, toujours à la recherche d'explications, nous parlent de la pollution, de la couche d'ozone, de la fonte des pôles et des glaciers, de l'avancée des déserts, de la sécheresse, de la canicule, de tous les changements climatiques pendant que les plus hautes autorités de la planète se réunissent désormais régulièrement pour en débattre et adopter d'innombrables résolutions, parfois sans grande conviction.



Longtemps sceptique, l'opinion publique internationale commence à s'affoler devant la multiplication de ces catastrophes dites « *naturelles* », au bilan humain effrayant, aux dégâts matériels considérables.

Pour tous, il est évident que « *rien ne va plus* », que tout est déréglé, que... « *les Dieux sont tombés sur la tête* » et qu'à force de « *renverser*

les idoles » les hommes sont sans doute allés trop loin.

En ce qui nous concerne, nous autres riverains de la Seine et de ses affluents, nous espérions, non pas être capables de dominer les flots, du moins nous être assez familiarisés avec leurs redoutables « *sauts d'humeur* » pour pouvoir les canaliser, prévoir les catastrophes et en limiter les conséquences.

Nous pensions nos systèmes d'alerte très au point grâce aux progrès des technologies les plus récentes ; nous étions convaincus que les zones d'expansion des eaux que nous avons aménagées en amont, les murets que nous avons élevés, les berges que nous avons renforcées nous protégeraient et, en tous les cas, nous donneraient toujours le temps nécessaire pour prendre les mesures d'urgence indispensables.

La crue de mai/juin 2017 marquera donc une date dans cette sinistre histoire des crues séquanaises. Personne n'a rien vu venir, personne n'a pu se préparer. Les flots ont déjoué toutes nos prévisions et n'ont pas « joué le jeu », prenant tout le monde, y compris les meilleurs spécialistes, de court.

Et c'est pour cela qu'il est indispensable que nous en reparlions tous et qu'il fallait que nous y consacrons un nouveau colloque de notre association.

► « *En principe* », la Seine et ses affluents débordent en hiver, avec la fonte des neiges et les pluies abondantes alors que les terrains sont saturés d'eau. Dès mars 2016, tous les riverains pensaient donc être tirés d'affaire et que la grande crue ne serait pas pour cette année. Chacun a rentré ses bottes et ses barques. Et, en mai, chacun a pensé pouvoir faire... ce qui lui plaisait, comme le dit l'adage populaire.



**Une crue
« inattendue
et inédite »**

Et, dans les derniers jours de ce joli mois de mai, ce fut la stupéfaction et bientôt la peur. L'eau ne respectait pas les grands principes et montait, montait, sortant de son lit, envahissant les berges, les quais, les ruelles, les avenues, des quartiers entiers. Et, bien sûr, rien n'était prêt.

On avait d'ailleurs presque oublié qu'une crue ne se contentait pas d'envahir les communes riveraines. Et qu'elle paralyse tout, la vie quotidienne des riverains comme l'économie des régions. Les transports fluviaux sont, bien sûr, immobilisés, à quai, beaucoup d'usines sont à l'arrêt, inondées comme les entrepôts, la distribution d'électricité est perturbée, les centrales nucléaires sont, elles aussi, à l'arrêt, l'approvisionnement en eau devient parfois impossible, tout comme le ramassage et le traitement des déchets, etc.

Et cette fois, en plus, catastrophe s'ajoutant à la catastrophe, l'agriculture a été très cruellement touchée. En hiver, une crue ne fait pas trop de dégâts dans les

champs. Mais en juin, on se prépare déjà aux récoltes. En juin 2016, l'eau a tout noyé. Et ce n'est pas seulement la récolte de 2016 qui a été perdue mais aussi, bien souvent, celle de 2017. Les agriculteurs ne se souvenaient pas d'une telle catastrophe.

Bref, tout le monde, les experts, les élus, les riverains, les bateliers, les industriels, les responsables des organismes officiels chargés de nos cours d'eau, ceux chargés de la vie quotidienne de chacun, tous, désarmés et impuissants, n'ont pu que constater, désolés, que cette crue de 2016 était « *inattendue et inédite* ».

Ce furent là les deux mots les plus employés et qui caractérisèrent le mieux cette crue de 2016. Deux mots qui signifiaient qu'il allait falloir tout revoir, tout reconsidérer : les systèmes d'alerte, les dispositifs de protection, l'organisation de secours, tout.

Sur le coup, la colère (légitime) gronda. On cherchait les responsables de ces « *failles* ». Mais rapidement et en observant les cataclysmes qui se succédaient un peu partout à travers la planète, chacun comprit qu'on ne peut pas prévoir « *l'inattendu* » ni se préparer à « *l'inédit* ».

Il nous faut donc, aujourd'hui, essayer de comprendre ce qui s'est passé, voir pourquoi l'eau a monté sans fonte des neiges ni pluies abondantes sur des sols saturés, pourquoi elle a débordé là

où on ne l'attendait pas, pourquoi les services de secours pourtant habitués et dévoués à l'extrême n'ont guère pu être efficaces.

Chacun a vécu une nouvelle expérience souvent dans des circonstances dramatiques. Il doit en faire profiter tous les autres. Certains ont imaginé des solutions d'urgence inédites. Il leur faut les présenter aux autres. Et tous ensemble, élus, responsables des grands services, experts, scientifiques, nous devons « *inventer* » une nouvelle « *culture du risque* » puisque nous avons à faire face à un nouveau risque, à un risque pire que celui que nous connaissions et qui a changé de visage.

Voilà pourquoi ce colloque au cours duquel nous allons « *tirer les leçons de la crue de 2016* » est tellement important pour nous tous.

Pascale Dugat.

Directeur général de la prévention des risques
au ministère de la Transition écologique et solidaire,

MARC MORTUREUX : " LA CRUE DE 2016 A SENSIBILISÉ LES RIVERAINS AU RISQUE INONDATION "



L'épisode de crue du printemps 2016 a été qualifié d'exceptionnel. En quoi était-il exceptionnel à vos yeux ?

- Nous avons eu une pluviométrie très particulière en mai 2016 avec, en cumul mensuel, trois fois les moyennes saisonnières et le 30 mai, un cumul journalier dépassant les records mensuels depuis le XIXe siècle à Paris-Montsouris. Cela alors que les sols étaient déjà saturés après un printemps humide et que les barrages réservoirs étaient presque pleins pour faire face à la période estivale d'étiage. Ils n'ont pas pu jouer leur rôle d'écrêteur de crue.

Le Loing a connu une crue historique et les crues ont été très fortes pour les plus grands affluents

de la Seine et la Seine elle-même. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été durablement impactés. Les dégâts sur les productions agricoles ont été considérables. L'ensemble a été évalué à plus de 1,2 milliard d'euros, ce qui est le chiffre le plus important depuis la mise en place du dispositif CATNAT*.

-Si de nombreuses procédures ont montré leur efficacité, des dysfonctionnements ont aussi été mis en évidence. Quels sont ceux qui ont été ou qui doivent être traités en priorité ?

- Il nous faut consolider et compléter si besoin les réseaux de surveillance des cours d'eau aujourd'hui peu équipés afin d'améliorer l'alerte, mieux entretenir les digues pour limiter le risque de rupture, travailler sur la résilience des réseaux, électricité, télécommunications... et prendre davantage en compte le risque inondation dans la po



► litique d'aménagement, voire réfléchir à de nouveaux bassins de rétention...

-Si une crue se produisait à nouveau sur les mêmes territoires, la gestion du risque et les réponses apportées sur le terrain seraient-elles différentes ?

- Chaque crue est unique ! L'enjeu de la gestion de crise est de savoir s'adapter le plus rapidement possible pour réduire au maximum les conséquences. Depuis un an, les collectivités locales ont revu leurs propres dispositifs et engagé des programmes d'actions pour mieux prévenir les inondations. Côté État, nous avons engagé la révision des scénarios d'aléas, bancarisé les données hydrologiques liées à l'événement et affiné leur intégration dans les modélisations, et nous avons amélioré la fiabilité des stations de surveillance du réseau Vigicrues.

-Les inondations ont mis en valeur des problèmes comme les pollutions liées aux hydrocarbures ou la mise hors service des transformateurs électriques installés au sol. Comment expliquer que ces sujets, identifiés depuis longtemps, n'aient toujours pas été pris en compte d'une manière préventive ?

- Les sources de pollution sont multiples. Ce type d'événement doit sensibiliser tous les acteurs économiques et les particuliers sur l'importance d'arrimer les citernes, d'éliminer régulièrement les huiles usagées, d'éviter les stockages en zone inondable, de relever les postes électriques, mais cela coûte cher. Il faut planifier les actions notamment par le biais des programmes d'actions pour la prévention des inonda-

tions (PAPI) que l'État soutient financièrement en mobilisant le Fonds de prévention des risques naturels majeurs.

"La mémoire s'estompe assez rapidement"

-Il y a une vingtaine d'années, le mot clé face au risque inondation était "endiguement". Aujourd'hui, c'est la notion de "résilience" qui prévaut. Comment se traduit ce changement dans la prévention du risque "inondation" ?

-Les systèmes d'endiguement, parfois nécessaires, sont très coûteux à construire et à entretenir et, en cas de rupture, peuvent présenter un sur-risque pour les populations. L'accent est mis, dans le cadre de la stratégie nationale de gestion du risque inondation (SNGRI), sur tous les autres volets de la prévention. Nous réorientons les crédits disponibles sur la prise en compte des territoires et la réduction de leur vulnérabilité. La réforme « Gemapi » conduira, notamment, à mieux identifier les systèmes d'endiguement pertinents, les zones qu'ils protègent et à améliorer leur surveillance et leur entretien.

-L'épisode du printemps 2016 a-t-il aidé à la prise de conscience du risque "crue" par les riverains ?

- Cet épisode contribue à sensibiliser les riverains au risque inon-

dation et permet de faire avancer des dossiers. Mais cette mémoire s'estompe assez rapidement et il faut renouveler régulièrement des opérations de sensibilisation et des exercices de gestion de crise. Nous vivons souvent dans l'illusion du « zéro risque », de la maîtrise totale des événements. Même si nous faisons beaucoup d'efforts pour protéger au mieux nos populations et nos biens, nous devons aussi vivre avec le risque et apprendre les bons comportements à adopter pour en réduire au maximum les conséquences.

30 milliards d'euros de dommages

-En conclusion, quelles sont, pour vous, les grandes leçons à tirer de ces événements du printemps 2016 ?

-Il faut lutter contre le changement climatique mais aussi s'y adapter, en particulier face aux catastrophes naturelles qui risquent de s'intensifier dans les décennies à venir. Une étude de l'OCDE de 2014 montre qu'une crue majeure dans la région capitale, sensiblement supérieure à ce qu'on a vécu en 2016, pourrait générer jusqu'à 30 milliards d'euros de dommages. Il faut que tout le monde s'y engage résolument, même si cela ne pourrait s'inscrire que dans le temps.

* CATastrophes NATurelles.net, l'observatoire permanent des catastrophes naturelles en France et dans le monde.



Le 31 mai 2016, les rues, les maisons, les commerces et les bâtiments publics de la ville de Montargis, dans le Loiret, étaient inondés en quelques heures par la brusque montée des eaux du Loing et du canal de Briare. Après trois jours de combat acharné contre l'eau qui envahit tout, la décrue laisse derrière elle une ville sinistrée et des habitants traumatisés. Jean-Pierre Door, député-maire de cette commune de 14 000 habitants, témoigne de l'importance de réagir au plus vite dès la décrue et de la délicate gestion de l'après-crue.

Député-maire de Montargis, ville victime de la crue de 2016,

JEAN-PIERRE DOOR :

"C'EST QUELQUE CHOSE QUE JE NE VEUX PAS REVOIR... JAMAIS"

A Montargis, comme à Nemours, en Seine-et-Marne, la décrue s'est d'abord traduite par ces immenses accumulations de meubles, de vêtements et d'objets détremés sur les trottoirs de la ville...

- L'eau une fois partie, la gestion des déchets est un des problèmes majeurs. Ceux qui ont été charriés et sont répandus sur l'espace public et ceux des habitants qui sortent tout ce qui n'a pas pu être mis à l'abri. Je m'étais engagé à nettoyer la ville en une semaine. Il nous a fallu deux à trois jours pour évacuer plus de 20 tonnes de déchets avec les camions de la Mairie et du SMIRTOM, le Syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères. Le seul enlèvement des déchets ►

► a coûté plus de 200.000 euros à la Commune. Il fallait également pomper le fuel échappé des caves qui polluaient les rues.

-Quelles ont été vos priorités après la décrue ?

- Nous voulions que la ville, ses rues, ses parcs, le Conservatoire de musique soient propres pour l'été. Il fallait réagir très vite. Les experts en assurance sont venus en urgence pour les bâtiments publics qui étaient tous assurés. Pour les privés, nous avons orga-

mes, pas d'alertes de montée des eaux.

-Nettoyer les rues, réparer les réseaux, tout cela a un coût...

- C'est pourquoi une autre de nos priorités a été d'aller chercher des subventions. Tout le monde a répondu présent, l'Etat, la Région, le Département. Le ministère de l'Environnement nous a accordé une aide d'1,5 million sur deux ans pour mettre en place un plan de prévention pour les réseaux. Une centaine de personnes était à reloger. Les bailleurs sociaux ont mis à disposition des logements à loyers très modestes. Une fois les indemnités versées par les assurances, 1,3 million d'euros est resté à la charge de la Ville dont 50 % seulement ont fait l'objet de subventions. En 2017, et encore en 2018, il reste toujours un trou de 500.000 euros dans le budget communal.

Des plaies longues à cicatrifier

-L'après-crue, c'est aussi panser les plaies psychologiques, traiter les traumatismes ?

- Une cellule médico-psychologique était venue d'Orléans et recevait tous ceux qui le souhaitent. Quand on a été la victime de drames comme ceux-là, il faut du temps, beaucoup de temps. Même si cela n'a rien à voir avec les images terribles d'ouragans que l'on voit ces temps-ci à la télévision. Ce sont des plaies très longues à cicatrifier. Même pour moi, aujourd'hui, la cicatrisation n'est pas totale.

-Après les inondations, le Fonds local et patrimonial de Montargis a lancé un appel pour collecter photos et vidéos et cet été, les

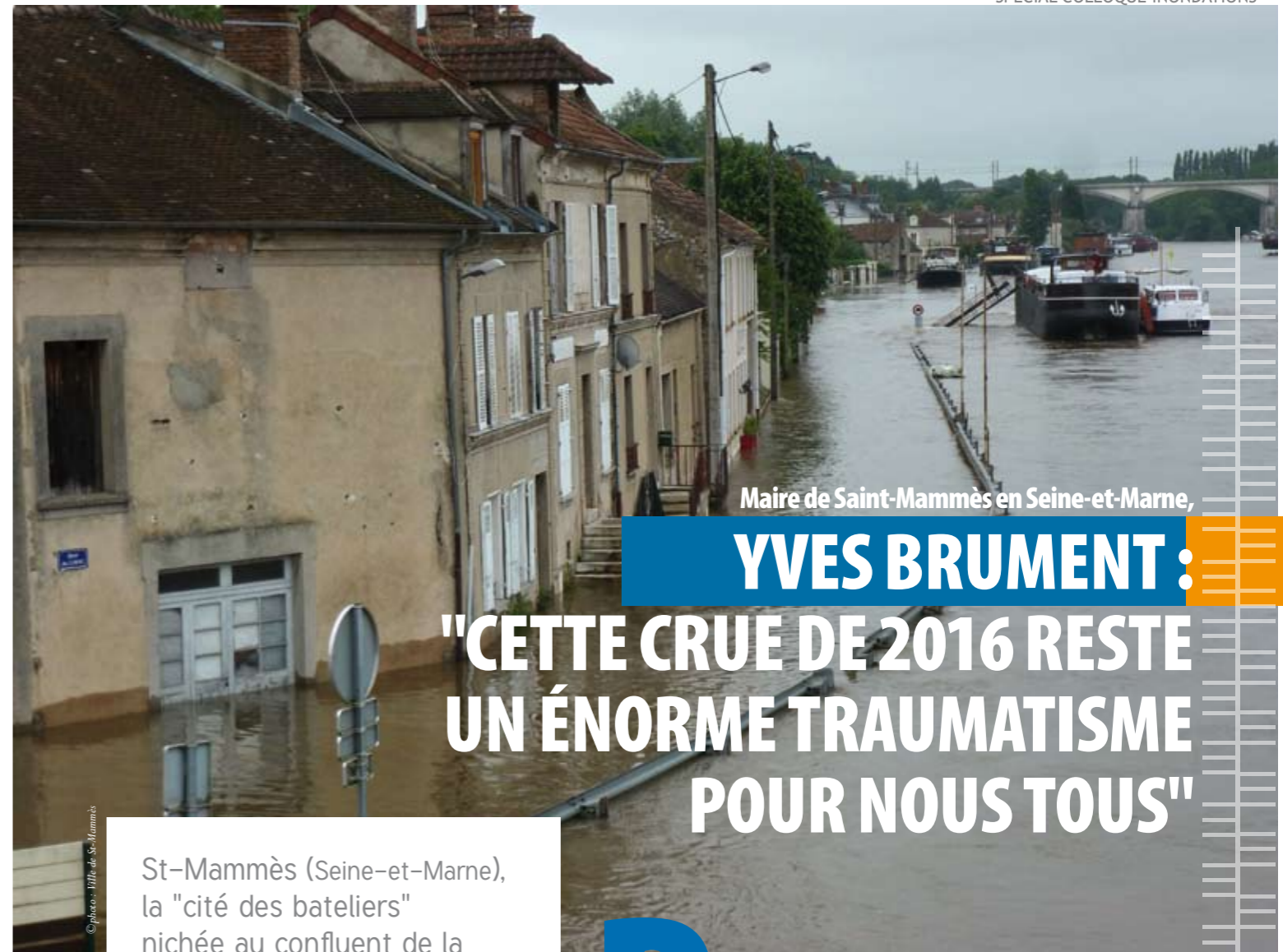


photos de ces terribles journées étaient exposées à la Médiathèque. Ces retours sur images sont-ils importants ?

- Oui, ils sont très importants. Nous avons un devoir de mémoire. Il faut garder des images de tout ce qui s'est passé. C'est indispensable aussi pour établir de nouveaux documents de prévention des inondations, comme le plan communal de sauvegarde. La côte de référence qui était prise en compte dans les documents était jusque là celle de 1910, à 3,16 m. La nouvelle côte de référence, celle de 2016, est de 3,44 m. Tous les documents sont à revoir.

-Aujourd'hui, un peu plus d'un an après les inondations, quelle est votre regard sur ces événements ?

- C'est quelque chose que je ne veux pas revoir. Jamais. C'était une période difficile qui a vu émerger beaucoup de solidarité, tout le monde voulait mettre la main à la pâte. Puis sitôt l'eau retirée, tout le monde s'est remis à penser à ses propres problèmes. Si les commerçants ont pu rouvrir dès l'été ou à l'automne, il a parfois fallu presque un an pour restaurer les maisons, le temps que les murs sèchent et que les entreprises viennent. Cette inondation a créé beaucoup de souffrances.



Maire de Saint-Mammès en Seine-et-Marne,

YVES BRUMENT : "CETTE CRUE DE 2016 RESTE UN ÉNORME TRAUMATISME POUR NOUS TOUS"

St-Mammès (Seine-et-Marne), la "cité des bateliers" nichée au confluent de la Seine et du Loing, a été douloureusement touchée par les crues du printemps 2016. L'inondation de la ville a nécessité l'évacuation de 400 personnes et produit d'énormes dégâts. Pendant plus d'une semaine, jusqu'au départ de l'eau, Yves Brument, élu depuis 1989 et maire depuis 2008, a été sur tous les fronts, dormant à la Mairie et ravitaillant, entre deux cellules de crise, les habitants sinistrés.

Pendant cette terrible semaine du printemps 2016, avez-vous passé plus de temps à la Mairie ou sur le terrain, en combinaison étanche ?

- J'ai passé beaucoup de temps à la Mairie mais aussi les pieds dans l'eau pour ravitailler ceux qui étaient restés chez eux et sur les bateaux. Après les cellules de crise pendant lesquelles se prenaient les décisions, je remettais l'autorité à mon 1^{er} adjoint et retournais sur le terrain. C'est là qu'il fallait être pour évaluer la situation et prendre ensuite les bonnes décisions. D'un bureau, on ne voit pas tout. A partir du mardi 31, je ne suis plus rentré chez moi de toute une semaine. Je passais mes nuits à la Mairie, je surveillais les niveaux d'eau sur Vigicrues.

-Quels types de problèmes avez-vous eu à gérer ?

- Après la première cellule de crise qui a eu lieu le mercredi 1^{er} juin à 6 heures du matin, les élus ont fait du porte à porte par équipes de deux, avec un pompier en uniforme, pour informer les habitants de la crue qui arrivait et leur conseiller de quitter leur logement. 300 des 400 habitants qui ont été évacués l'ont été ainsi, tranquillement, "à pieds secs". Mais une fois les rues inondées et l'électricité coupée, nous avons dû faire évacuer par hélicoptère une personne équipée d'une pompe à morphine et organiser, dans la Mairie, la surveillance médicale par "monitoring" d'une femme enceinte. Chaque matin, nous allions chercher le pain en bateau à la boulangerie et nous le distribuions

► aux sinistrés. Il fallait ravitailler ceux qui étaient restés chez eux, transporter les infirmières pour les soins... C'est tout cela qu'il faut organiser.

-Elu depuis près de 20 ans et maire depuis près de 10 ans, vous connaissez les visages, les noms et les histoires de la plupart de vos concitoyens. Cette proximité a-t-elle facilité la gestion de la crise ?

- Oui. Comme les habitants et les associations qui venaient spontanément se mettre à disposition me connaissaient, ils acceptaient que j'organise les interventions. Il n'y avait qu'un seul chef. La gestion des bénévoles aurait pu être compliquée mais tout a été très fluide. Certains s'occupaient de la circulation, d'autres nous amenaient à manger en Mairie car nous n'avions pas le temps de cuisiner. Après la crue, les bénévoles ont aidé les sinistrés à nettoyer.



© photo : Ville de Villeneuve-sur-Yonne

"Après le plus difficile, il a fallu faire le plus important"

-Comment les services de la Mairie et les élus se sont-ils organisés pour répondre aux urgences ?

- Chacun a pris le poste qui lui était attribué dans le PCS. Une partie des services administratifs continuait le travail en Mairie mais tous les services techniques étaient mobilisés. La cellule de crise comprenait le maire, le 1er adjoint, l'adjoint à la communication, la chargée de communication, la directrice générale des services, le directeur des services techniques et le responsable de la

police municipale. Eux non plus ne sont pas rentrés chez eux. Bien que leurs maisons soient parfois aussi inondées. C'est cela le service public pour moi. C'est le travail que font jour après jour, pour la collectivité, les agents et les élus des collectivités locales.

-A quel moment vous-êtes vous senti le plus utile ?

- Dans le post-urgence. Pendant le pic de crue, en cellule de crise, j'ai dit à mes équipes : "Nous avons fait le plus difficile. Maintenant, nous allons faire le plus important". Pendant la crue, les gens sortent, prennent des photos, tout le monde attend, les habitants sont à l'abri chez des amis ou avec nous, à la Mairie. C'est quand l'eau commence à redescendre que les dégâts apparaissent et que ceux qui rentrent chez eux les découvrent. Après la gestion de problèmes collectifs, vient la gestion de problèmes individuels. Les élus ont beaucoup été sur le terrain pour visiter les sinistrés, assurer le suivi des relations avec les assurances et passer des coups

de fil si nécessaire pour accélérer les choses. Nous avons continué ce suivi jusqu'en janvier 2017.

-Un peu plus d'un an après, quelles leçons tirez-vous de ces événements ?

-Cette crue nous a montré l'intérêt des exercices d'alerte. En 2013, nous avons organisé un exercice "inondations" de 22 heures avec, justement, l'évacuation d'une femme enceinte. Cela nous a été très utile et nous en ferons d'autres. Nous avons aussi mis en place, suite à la crue, un système d'alerte par SMS et messages vocaux pour informer plus rapidement la population et prévenir ceux qui ne sont pas chez eux lors de la montée des eaux. Une application mobile communale a été créée. Cette crue catastrophique reste, aujourd'hui encore, un énorme traumatisme pour nous tous. Elle a aussi été une aventure humaine.



Maire de Villeneuve-sur-Yonne,

CYRIL BOULLEAUX : "IL Y A TROP DE DÉCALAGE ENTRE LA RÉACTION DE L'ÉTAT ET LES BESOINS DES PETITES COMMUNES"

Dans l'Yonne, des dizaines de communes ont été touchées par les inondations à partir du 27 mai 2016. Le département a connu l'un des rares drames de cet épisode avec la mort d'un petit garçon de 2 ans noyé devant sa maison à Saint-Martin-d'Ordon, près de Sens. A Villeneuve-sur-Yonne, le Maire, Cyril Boulleaux, a dû faire évacuer en quelques heures le collège Chateaubriand et ses 650 élèves.

Villeneuve-sur-Yonne a été l'une des communes qui ont connu les dégâts matériels les plus importants dans le Département. Pourquoi ?

- Nous avons subi deux événements consécutifs : une inondation par les eaux de ruissellement qui dévalaient de la colline à partir du 27 mai puis, à partir du 5 juin, les inondations liées au débordement de deux ruisseaux, le ru Galant et le ru Saint-Ange avec la remontée de la nappe phréatique et, en plein milieu de la ville, l'Yonne qui sortait de son lit. Des hameaux étaient transformés en lacs, les maisons et les champs étaient sous l'eau ainsi que des entreprises et un supermarché. Mais le quartier le plus touché a été celui du collège.

© photo : Ville de Villeneuve-sur-Yonne



© photo : Ville de Milleville-sur-Yonne



► **-Vous avez en effet dû évacuer les 650 élèves du collège et une école maternelle...**

- Quand j'ai vu l'eau qui dévalait de la colline, j'ai mis en place la cellule de crise sans attendre les indications de la Préfecture et j'ai tout de suite appelé la principale du collège et la directrice de l'école maternelle pour évacuer les établissements. Les services de la Mairie, la police municipale, les élus, le personnel du collège et les Pompiers ont été mobilisés pour accompagner, à pied, les enfants jusqu'à la salle polyvalente et le gymnase situés en dehors de la ville. Certains élèves trouvaient cela très drôle de voir de l'eau partout. Mais tous se sont très bien comportés, même ceux de l'école maternelle. Ils se sont parfois même montrés plus responsables que les parents.

-Comment ont réagi les parents ?

- La plupart nous ont félicités d'avoir pris tout de suite la mesure du problème. D'autres nous sont tombés dessus parce qu'ils n'avaient pas été prévenus avant l'évacuation. Pour nous, la priorité a été la sécurité des enfants.

Les agents de la Mairie et ceux du collège, réfugiés à la Mairie, ont commencé à appeler les parents dès le début de l'évacuation mais prévenir autant de gens nous a pris la journée. Nous leur demandions de venir chercher leurs enfants s'ils pouvaient et avions prévu, avec le collège, des encas pour ceux qui restaient. Nous avons également contacté les services de transport scolaire du Département pour organiser la circulation des bus. C'était extrêmement compliqué à mettre en place. Certains de nos élèves habitent très loin du collège.

- Le collège est-il resté fermé longtemps ?

- La Principale a fait en sorte que les enfants soient accueillis dans d'autres collèges et nous avons mis en place une plateforme de cars pour les transporter dans les villes voisines. Nous avons aussi fait en sorte que nos élèves puissent passer le Brevet des collèges dans la commune, dans la salle polyvalente et le gymnase. Et nous avons eu un excellent taux de réussite ! Notre collège n'a rouvert qu'à la rentrée de septembre. L'eau a eu du mal à se retirer et toutes les voiries avaient explosé à proximité de l'établissement. Des buses étaient sorties de terre. On aurait dit un terrain d'opérations militaires.

- Quels problèmes avez-vous dû gérer en même temps que l'évacuation ?

- Pendant que nous évacuions le collège et essayions de sauver la chaufferie récemment installée par le Conseil départemental, des agents techniques s'occupaient de dégâts sur la voirie. Il fallait enlever les arbres arrachés par l'eau par exemple. Il fallait aussi répondre à la détresse des habitants dont les maisons étaient parfois sous 2 m d'eau. Certains ont tout perdu. A la Mairie, le service Communication avait mis en place une cellule d'accueil pour aider, alors même que l'eau était encore là, les gens à préparer les dossiers d'assurances en lien avec le service financier. Nous avons commencé à préparer, dès le 28 mai, le dossier de catastrophe naturelle, ce qui nous a permis d'avoir un dossier accepté dès le 8 juin.

- Quel bilan faites-vous de ces événements ?

- Nous avons montré que nous pouvions être opérationnels et mobiliser l'ensemble des partenaires, ce qui est satisfaisant même s'il est toujours possible de faire mieux. Avec nos 5400 habitants, nous n'avons pas un personnel pléthorique et nos moyens sont réduits. Heureusement que les services techniques de la communauté d'agglomération du Grand Sénonais sont venus nous prêter main forte et que les pompiers ont été exemplaires. Pour réparer les dégâts, estimés à 750 000 euros sur la Commune, 370 000 euros nous ont été alloués, dont 50 %, qui doivent être versés par l'Etat et ne sont toujours pas arrivés. Il y a trop de décalage entre la réaction de l'Etat et les besoins des petites communes. Qui répond aux habitants dont la route n'est toujours pas réparée ?

Adjoint au maire du Mesnil-le-Roi en charge de la sécurité,

PIERRE DEBUE :

"TOUTE LA VÉGÉTATION A ÉTÉ TOUCHÉE PAR L'EAU POLLUÉE"

"DEUX RÉCOLTES ONT ÉTÉ PERDUES"

Près de la moitié du territoire communal de Mesnil-le-Roi (Yvelines), soit 135 hectares, est occupée par une large plaine alluviale classée en zone d'expansion pour les crues de la Seine. Sur ces terres, que ne protège aucune digue, la crue a dévasté, à partir du 2 juin 2016, les exploitations agricoles, ravageant la récolte en cours et condamnant la récolte à venir. Pierre Debue, adjoint à l'urbanisme et à la sécurité, était en charge de la cellule de crise communale permanente pendant les inondations.

Quand la crue est arrivée à l'aval de Paris, chacun avait en tête les terribles images des inondations à l'amont. Dans quel état d'esprit étiez-vous au Mesnil-le-Roi ?

- Le 2 juin, les nouvelles étaient mauvaises et nous avons déclenché le Plan communal de sauvegarde (PCS). L'eau montait à Paris et les cotes étaient en hausse constante à la station de Chatou. La crue qui arrivait était censée être plus importante que celle de 1982 qui avait inondé les rez-de-chaussée d'un quartier résidentiel où habite un millier d'habitants. Mais heureusement, l'eau s'est arrêtée à quelques centimètres de la chaussée de la RD 159 qui sert de digue, avec le chemin du Clos de La Salle. Si l'eau avait passé cette barrière, la situation serait devenue dramatique pour la population.

-Les habitations n'ont pas été touchées mais les champs ont été inondés...

- Il y a eu 1 m à 1,50 m d'eau sur les cultures. Les plantes qui étaient prêtes à être récoltées ont été noyées ainsi que les plants prêts pour la récolte suivante. Toute la végétation touchée par l'eau polluée était inexploitable. Ce sont deux récoltes qui ont été perdues. Et la terre était ensuite tellement imbibée et l'eau si haute dans la nappe phréatique qu'il était impossible de reprendre le travail.

-Installés dans une zone d'expansion des crues, les maraîchers ne sont-ils pas préparés à ce type d'évènement ?

- Ils sont habitués aux crues d'hiver qui sont gênantes et retardent les cultures mais qui ne détruisent pas les récoltes. Celle-ci a eu lieu au printemps, ce qui est rarissime, à une période où les champs sont plantés. Tout le monde compte sur cette plaine alluviale qui est la première zone d'expansion des crues après le barrage de Chatou mais, disent les maraîchers, "que nous donne-



► t-on en échange ?". Il est interdit de construire quoi que ce soit et nous ne pouvons pas protéger les terres contre les inondations.

-C'est pourquoi des agriculteurs en colère ont menacé de construire eux-mêmes des digues en cas de nouvelle crue ?

- Les récoltes ne sont pas assurées et les indemnités que les agriculteurs ont reçues ont été inférieures à ce qu'ils souhaitent. Je ne sais pas ce que peuvent faire,



© photo : Ville de Meaux/Le-Roi

Il n'y avait pas grand chose à faire d'autre qu'attendre que l'eau se retire et que le niveau de la nappe descende, toutes choses pour lesquelles les élus sont impuissants.

-Avez-vous ressenti le besoin de reprendre votre Plan communal de sauvegarde après les évènements ?

- Nous avons déjà revu notre PCS avec le Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) et la Direction départementale des Territoires (DDT). Il s'est montré efficace. Nous sommes en train de peaufiner l'aspect mise à l'abri des populations. En cas d'inondation, il est impossible de compter sur les communes voisines, qui sont, elles aussi, inondées. Chaque commune doit être autonome pour assurer l'évacuation, l'assistance aux personnes et la protection des biens. Et c'est encore plus vrai pour une crue qui touche le cours supérieur : en 2016, les secours étaient tous monopolisés à l'amont de Paris, là où les habitations ont été touchées.



© photo : Ville de Meaux/Le-Roi

POUR LES AGRICULTEURS D'ILE-DE-FRANCE, 5,5 MILLIONS DE DÉGÂTS

D'après le bilan établi par la chambre d'Agriculture interdépartementale d'Ile-de-France, ce sont 190 exploitations de grandes cultures, 100 exploitations spécialisées (maraîchage, arboriculture, pépinière...) et 70 élevages, soit 3800 hectares en tout, qui ont été touchés par la crue. Les dégâts subis par les agriculteurs ont été estimés à 5,5 millions d'euros pour l'Ile-de-France.

par mauvaise humeur, des agriculteurs à qui on annonce qu'une crue va survenir et qui n'ont que huit jours pour se retourner. Ce n'est pas difficile de construire une digue d'un kilomètre avec des remblais...

-Quelle aide a pu apporter la commune ?

- Il nous est malheureusement difficile de faire quoi que ce soit pour les cultures. La population, les élus, les services techniques ont participé au nettoyage de la prairie communale et de la plaine. Après la décrue, il a fallu enlever des centaines de poissons morts et remettre à la Seine ceux qui étaient encore vivants.

-Quel souvenir garderez-vous de cet épisode de crue ?

- C'est un très mauvais souvenir. Mais je garde aussi en mémoire le soulagement quand nous avons compris que l'eau ne dépasserait pas la route et que la population était sauvée. Et puis une grande tristesse à la vue de la plaine inondée et du désespoir des agriculteurs. Je voudrais aussi souligner à quel point les administrations d'Etat et les concessionnaires ont bien réagi. Ils étaient présents, les scénarios étaient prêts, les réflexes étaient bons et les réactions rapides. Les élus et les associations ont également tous réagi au quart de tour. Quand il y a un problème, les gens sont là et c'est rassurant.

Chef d'entreprise à Longjumeau dans l'Essonne,

STÉPHANE FLEURY :

"NOUS N'AVONS TOUJOURS PAS COMPRIS POURQUOI NOUS AVIONS ÉTÉ INONDÉS"

Dans l'Essonne, Longjumeau a été l'une des communes les plus touchées par les inondations de mai et juin 2016. Deux mille personnes ont dû être évacuées. Des maisons, des commerces, des entreprises ont été sous l'eau pendant plusieurs jours, l'électricité coupée. Si l'Yvette, qui traverse Longjumeau, est réputée pour ses caprices, elle n'avait pas connu de telle crue depuis plusieurs dizaines d'années. Dans la zone industrielle, l'entreprise de prestations événementielles « Impact Environnement » a vu monter jusqu'à 80 cm d'eau dans ses bureaux et les entrepôts où est stocké son matériel technique. Son directeur, Stéphane Fleury, a malgré tout pris la décision de continuer à travailler et d'honorer, coûte que coûte, ses contrats en cours.

A quel moment avez-vous compris que vos locaux allaient être touchés par la crue ?

- La communication a été assez légère. C'est surtout la mairie de Longjumeau qui nous a informés, nous étions prévenus au fur et à mesure, "Attention, cela va monter...". Mais on nous avait parlé de 10 cm d'eau, pas de 80 cm...

-Avez-vous pu anticiper l'arrivée de l'eau ?

- Nous avons pris cela tout de suite très au sérieux même si nous n'avions jamais été inondés en 16 ans de présence sur les bords de l'Yvette. Nous ne savions même pas que nous pouvions être inon-

dés. Nous avons pris des mesures pour les 5 à 10 cm d'eau annoncés. Le matériel a été surélevé sur une hauteur de palettes, puis, au fur et à mesure que l'eau montait, deux hauteurs, puis trois, puis huit... L'eau arrivait de partout. Le 31 mai, nous avons sorti l'équivalent de 14 semi-remorques de matériel que nous avons stocké sur des parkings. Nous avons chargé, chargé, chargé...

-Quand l'eau arrive, que se passe-t-il ?

-L'eau est montée par le réseau d'eaux pluviales, les regards de fonte sautaient sous la pression de l'eau. Au rez-de-chaussée de notre entrepôt de 16 000 m², les planchers techniques étaient

© photo : Stéphane Fleury

- ▶ disloqués et emmenaient les bureaux et les ordinateurs. Nos véhicules, nos camions étaient sous l'eau. Les caisses de matériel technique flottaient dans un entrepôt transformé en lac. L'informatique, tout le matériel électrique était perdu. C'était comme une baignoire qui déborde et dont on ne peut pas fermer le robinet. L'impression que cela n'allait jamais s'arrêter.

Une incroyable solidarité

-Au milieu de cette terrible situation, vous avez néanmoins une bonne surprise...

- Une incroyable solidarité. Tous nos techniciens et les intermittents qui travaillent avec nous ont créé, dès l'annonce de l'inondation, un collectif sur Facebook et une cinquantaine de personnes a débarqué pour nous aider à nettoyer. Je suis resté les premières 48 heures "non stop" dans l'entreprise. La fatigue aidant, il y a un moment où on doute de s'en sortir. Cette belle mobilisation m'a rappelé pourquoi je me battais.



-Malgré l'eau qui a tout envahi, vous décidez néanmoins de continuer à travailler ?

- La Gendarmerie nous demandait d'évacuer. Mais nous n'avons rien lâché. J'ai réduit le personnel sur place, tout le monde devait être en binôme avec des talkies-walkies et tout ce qui était dangereux était balisé. Sans électricité pendant neuf jours, nous avons dû trouver des groupes électrogènes, ce qui n'a pas été facile car tout le monde en cherchait. Mais nous avons réussi, au prix de journées comptant triple, à livrer tous nos chantiers, les concerts, les événements, les plateaux télé...

-Quel a été le bilan pour l'entreprise ?

-Les dégâts ont été estimés à 4 millions d'euros. Nous avons eu la chance d'être bien assurés et les assureurs ont plutôt bien joué le jeu. Mais nous avons dû entièrement reconstruire nos locaux. Nous venons seulement, plus d'un an après, de les réintégrer après avoir travaillé des mois dans des bâtiments préfabriqués, au milieu des allers et venues des entreprises de travaux. Rassurer les clients, les fournisseurs a été long. Ils étaient inquiets de l'état de l'entreprise, des travaux, que nous ne puissions plus assurer les chantiers. Aujourd'hui, l'entreprise va bien, grâce aux assurances, mais aussi grâce à ses hom-

mes. L'inondation, la solidarité, cela a soudé encore davantage les équipes.

-Si une nouvelle crue se produisait, seriez-vous davantage prêts ?

- On referait la même chose. Nous n'avons jamais vraiment su pourquoi nous avons été inondés. Est-ce lié à une mauvaise gestion du syndicat de rivière ? A un défaut de prévention ? On nous a expliqué que c'est l'eau des bassins de rétention qui avait été vidée mais rien de plus. Une inondation, pour comprendre ce que c'est, il faut l'avoir vécue. Et encore ce n'était pas notre domicile, seulement notre lieu de travail. Si j'avais un souhait à formuler aujourd'hui, ce serait que des gens, actuellement, soient en train de travailler sur le sujet pour que cela n'arrive plus jamais.

Directrice de l'agence Paris-Seine

MARION ALFARO :

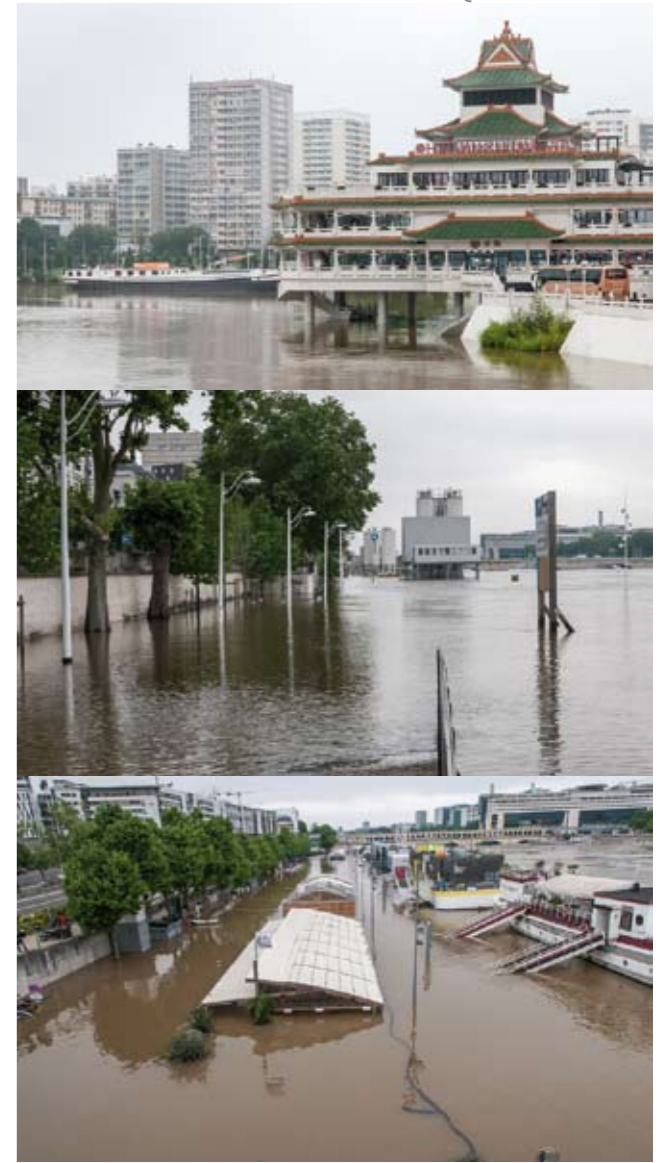
"J'AI ÉTÉ FRAPPÉE PAR LA MÉCONNAISSANCE DE CERTAINS"

Dans la nuit du vendredi 3 juin 2016, la Seine a dépassé la cote des 6,10 m à Paris. Parisiens, touristes et médias se pressent sur les quais, appareils photos en main, pour prendre, étonnés et joyeux, la mesure des inondations sur les cuisses du zouave du pont de l'Alma. Plus bas, sur l'eau, chez les habitants et les acteurs du fleuve, l'heure est plutôt à l'inquiétude, voire à l'angoisse. Marion Alfaro, directrice de l'agence Paris-Seine qui gère le domaine portuaire du bief parisien, rappelle qu'une inondation à Paris a des conséquences économiques importantes pour les professionnels du fleuve.

Quels dégâts a produit la crue du printemps 2016 sur les installations portuaires à Paris ?

- Nous n'avons eu aucun dégât matériel. Si ce n'est un ou deux bollards descellés. Le domaine a bien résisté, il est conçu pour supporter des inondations. La principale conséquence de la montée des eaux a été économique. Ce sont les activités présentes sur les berges et les entreprises fluviales qui ont souffert.





-L'Agence est-elle intervenue pour sécuriser les bateaux amarrés sur les quais de Paris ?

- La sécurité de l'amarrage des bateaux est sous la responsabilité des propriétaires. Nous n'avons pas à nous substituer à eux. Mais nous avons une mission d'information et de sensibilisation vis à vis des occupants de la Seine. C'est pourquoi nous distribuons un "Guide d'informations et de recommandations en période de crues". Lors de la crue de juin 2016, si nos agents, qui effectuaient des rondes quotidiennes sur les quais, constataient un amarrage un peu léger sur un bateau, nous appelions le propriétaire ou la Brigade fluviale. Notre rôle était aussi d'attribuer des emplacements aux bateaux qui ne pouvaient plus passer sous les ponts pour rejoindre leur amarage habituel. Nous étions égale-

ment le relais entre les pouvoirs publics en charge de la sécurité, les concessionnaires et les habitants des quais que les institutions connaissent moins bien que nous.

-Comment transmettiez-vous les informations aux bateaux-logements et aux professionnels du fleuve ?

-Nos agents sur le terrain diffusaient les informations et j'envoyais moi-même des mails à tous nos amodiataires (NDLR : détenteurs d'une convention temporaire d'occupation des berges), au Comité des armateurs fluviaux (CAF) et à la Communauté portuaire de Paris qui réunit les professionnels du bief de Paris. Nous avons communiqué dès les premières alertes de montée des eaux, puis informé sur les fermetures de ports et relayé les

messages des concessionnaires et de la Mairie de Paris sur les fermetures d'accès. Après la décrue, nous avons relayé les messages liés aux possibilités d'aides financières mises en place par l'Etat.

-Après la décrue, est venu le temps du nettoyage des quais...

-Après la crue, la remise en route des installations a nécessité beaucoup de moyens supplémentaires. La mobilisation de prestataires extérieurs nous a coûté 800.000 euros, dont 500.000 euros pour la mise en place d'éléments de protection, barrières ou batardeaux, et 300.000 euros pour le nettoyage des terre-pleins. Nous sommes partis du principe de ne rouvrir un port qu'une fois nettoyé et contrôlé visuellement. Je continuais à informer chaque jour les professionnels : "voilà ce que nous avons nettoyé aujourd'hui,

ce que nous prévoyons de nettoyer demain"...

-Quelles leçons tirez-vous de cet épisode de crue ?

-Dans une telle situation de crise, le dialogue entre toutes les parties prenantes, Ports de Paris, la Préfecture de police, Voies navigables de France, les concessionnaires, les professionnels..., est très important. Or j'ai été frappée par la méconnaissance qu'ont certains acteurs de la vie sur le fleuve. Ce qui se passe "en bas", en contrebas des parapets, est parfois oublié. J'ai été frappée également par le décalage entre le traitement folklorique de la crue par les médias, les journalistes en waders* les pieds dans l'eau, et l'inquiétude bien réelle des acteurs du fleuve. Ces inondations ont peut-être fait ouvrir les yeux à certains : oui, la crue à

Paris c'est joli mais cela a surtout des conséquences économiques graves pour ceux qui vivent ou travaillent sur le fleuve. Il ne faut pas l'oublier.

CROISIÈRES ET BATEAUX À PASSAGERS : LA GALÈRE À PARIS

En inondant quais et embarcadères, la crue de 2016 a porté un important préjudice aux compagnies de croisières et aux bateaux à passagers qui sillonnent, par dizaines, les eaux de la Seine parisienne. Sodexo, la société qui exploite les "Bateaux Parisiens", les "Batobus" et les "Yachts de Paris", a dû contacter plus de 1000 clients pour leur proposer des solutions de rechange sur les autres sites touristiques du groupe.

"Globalement on a perdu 25% sur le tourisme" témoigne, dans L'Obs, Nathalie Bellon Szabo, directrice du pôle Sodexo Sports et Loisirs. Stationné quai de Bercy, l'équipage de la "Raymonde", un bateau de croisière CroisiEurope, a, quant à lui, craint de voir le bateau de 38 m basculer sur le quai tant l'eau montait...

* cuissardes montantes de pêche



ADJOINT À LA SÉCURITÉ CIVILE À L'ILE-SAINT-DENIS,

JACQUES PARIS :

"SANS PONTS, NOUS PARTIONS À LA DÉRIVE"

Le territoire de L'île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) s'étend, tout en longueur, sur une île de Seine à l'aval de Paris. Après la crue de 1910 qui l'avait dévastée, l'île avait été rehaussée, ce qui lui a permis d'être relativement épargnée par les inondations de juin 2016 malgré son caractère insulaire. Reliée aux berges par huit ponts et passerelles, l'île est cependant particulièrement dépendante de ses voies de communication, comme nous l'explique Jacques Paris, adjoint délégué au patrimoine communal, aux espaces publics, à la sécurité civile et à la communication.

La crue de juin 2016 a eu un impact relativement faible dans la commune dont le territoire est pourtant entièrement insulaire. Comment l'expliquez-vous ?

- L'eau n'a pas envahi l'espace public. Elle a été contenue par les murs anti-crue qui nous protègent et les batardeaux que nous avons posés pour fermer les accès. Seules des caves ont été inondées dans la partie basse de la ville, dans des maisons anciennes qui se trouvent encore à l'ancien niveau, celui de l'île avant la crue

de 1910. Un chemin qui longe la Seine était également sous l'eau. Mais la vie des habitants n'a pas été modifiée. Nous n'avons pas eu de coupures d'électricité, ni d'aucun autre fluide. Notre grande crainte était que l'eau passe au-dessus des digues.

Vous habitez vous-même sur un bateau. Les bateaux-logements ont-ils connu des problèmes ?

- Cela a été plus problématique pour les bateaux, oui. Cinq ou six bateaux-logements n'avaient plus d'accès car le chemin qui longe la

Seine était inondé. Des habitants ont dû être évacués. Dans ma péniche qui montait avec l'eau, j'ai fini par dominer la ville, une impression très étrange, vous l'imaginez... Il ne me restait qu'1,2 ou 1,5 m de hauteur de duc-d'Albe pour accrocher mes amarres. C'était la première fois que je pouvais toucher le sommet du duc-d'Albe. Il n'y avait plus de quai, les bateaux étaient au milieu de l'eau...

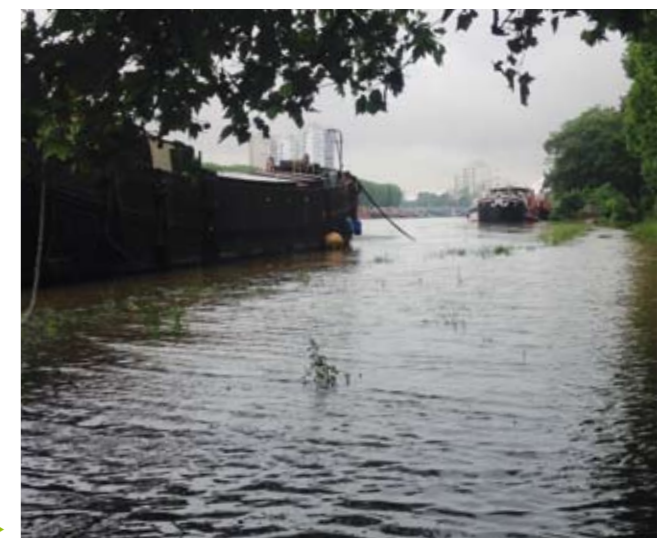
Que se serait-il passé si les voies de communication qui desservent et traversent l'île avaient été submergées ?

- Les trois ponts principaux sont surélevés par rapport au fleuve. Calibrés pour une crue de type 1910, ils sont restés utilisables. Ni les voies routières, ni les transports en commun n'ont heureusement été affectés. Mais il n'aurait pas fallu que cela monte beaucoup plus haut... Si l'eau avait dépassé les batardeaux, nous aurions eu des difficultés importantes. Il aurait suffi d'un mètre de plus pour que l'électricité, les réseaux d'eau soient coupés. Notre signal d'alarme, c'est l'utilisation des ponts. Tant que nous sommes reliés au continent,

cela va. Mais sans ponts, nous partions à la dérive.

Les habitants insulaires sont-ils plus préparés que d'autres à la montée des eaux ?

- Les habitants n'ont souvent pas conscience d'être sur une île, ils n'ont pas la sensation d'être dans un environnement différent de celui des autres Franciliens. Habités à voir de l'eau autour d'eux, ils sont peut-être même curieusement moins conscients du risque que les autres. Pourtant, quand l'eau monte, nous ►



► sommes aux premières loges. Les gens ne paniquaient pas, ils étaient simplement intrigués par la hauteur d'eau, de voir des bateaux si hauts par rapport aux digues. Certains venaient voir si les gens des bateaux n'avaient besoin de rien. Sans créer de paranoïa, il va nous falloir entrer le risque dans notre ADN et dans l'ADN des habitants. C'est important.

La commune avait participé à l'exercice grandeur nature EU Sequana organisé en mars 2016 par la Préfecture de police. L'expérience, qui s'est déroulée trois mois avant l'inondation, bien réelle, de juin 2016, vous a-t-elle été utile ?

- L'exercice EU Sequana et cette crue de juin 2016 nous ont permis de réfléchir à des éléments nouveaux, en terme de stockage de matériel d'urgence ou d'hébergement des habitants évacués par exemple. En cas d'inondation, il nous faudra du matériel, des barques... Nous connaissons désormais mieux les zones touchées par la montée des eaux, savons lesquelles sont touchées les premières. A L'Ile-Saint-Denis, nous sommes tributaires de notre environnement et nous devons nous préparer. Lors de l'exercice EU Sequana 2016, la Préfecture n'avait curieusement pas pris en compte les bateaux-logements. Pourtant, à L'Ile-Saint-Denis, en juin 2016, les seuls habitants qui ont dû quitter leurs logements étaient des "pénichards".



LA CRUE DU LOING : DES SINISTRÉS TÉMOIGNENT

Le livre de Bernard Gallois, "La crue du Loing de juin 2016 - Témoignages de Dordives à Saint-Mammès", regroupe les témoignages d'une trentaine de sinistrés et d'acteurs des inondations des premiers jours de juin 2016 dans le Loiret et en Seine-et-Marne. Poignant, l'ouvrage permet de mieux comprendre l'événement terrible qu'ont été ces crues et leurs conséquences à long terme pour les habitants qui les ont vécues.



Bernard Gallois, écrivain seine-et-marnais, n'a pas été sinistré lui-même mais des proches l'ont été. Touché par les situations parfois désespérantes vécues par des sinistrés bien après le départ de l'eau, il a lancé un appel à témoignages dans la presse locale en novembre 2017 : "Très peu de gens m'ont répondu. Ceux qui avaient subi la crue étaient soit toujours en galère, pas encore relogés ou en conflit avec les assurances, soit ils ne souhaitaient plus en entendre parler".

Avec l'aide d'une bénévole de l'association Partageance, très active notamment à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), l'écrivain rassemblera finalement une trentaine de témoignages. Tous sont émouvants,

terribles. Séverine et Roger ont hébergé chez eux trois familles sinistrées, 10 à 15 personnes jour et nuit. Au parc animalier de l'Emprunt, soigneurs et bénévoles ont "risqué leur vie pour sauver des animaux dans les eaux boueuses et polluées", en nageant parfois au milieu des cadavres. Laurence, bloquée au port sur son bateau, raconte "les bateaux qui montent sur la berge d'en face, d'autres dont les amarres lâchent", un lieutenant des pompiers qui a enchaîné les journées de 24 heures témoigne que "les hommes sont allés au bout d'eux-mêmes", une infirmière libérale se souvient que son mari lui a demandé "de sauver ses patients et de revenir ensuite sauver leurs enfants", une bénévole décrit : "c'est comme une scène de guerre, avec du fuel répandu, des odeurs, du bruit, les pompiers".

Bernard Gallois a choisi de tout raconter, de ne pas sélectionner les témoignages. Face à l'émotion, il fait le choix de préserver la liberté de parole et surtout la libération par la parole. "Ce qui m'a le plus surpris, souligne l'auteur, c'est le nombre de personnes qui étaient toujours sinistrées six mois après la crue. Certaines venaient juste de rentrer chez elles, d'autres pas encore et beaucoup étaient psychologiquement atteints par les événements".

Le livre associe les témoignages avec de très nombreuses photos et des haïkus, petits poèmes d'inspiration japonaise écrits par l'auteur. Il est disponible dans les librairies de Seine-et-Marne et sur www.puitsfleuri.com.



© photo : Gérard Tilloud

CRUES DE LA SEINE : RELEVÉS DES HAUTEURS D'EAU À L'ÉCHELLE DU PONT D'AUSTERLITZ DE PARIS

